L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, Rue 75 rue du Church

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI 20 FEVRIER 1884.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 février—Température.—Pluies locales, temps partiellement couvert; vents passant au Nord-est et baromètre plus haut.

Température du 19 février 1884
Thermomètre de U. Dumaine, Opticien.
14 rue de Chartres.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	58	14
Midi	65	18
3 P. M.	66	19
6 P. M.	67	20

Mardi, 19 février 1884, 8 p.m
La plus grande partie des lignes télégraphiques étant arrêtées, nous n'avons pas de rapport.
Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes

Atlanta	46	Louisville, Ky	—
Augusta, Gia	76	Memphis, Tenn	—
Corsicana, Tex	—	Mobile, Ala	74
Dallas, Tex	—	Montgomery, Ala	75
Chattanooga, Tenn	—	Nashville, Tenn	—
Cincinnati, O	—	New Orleans, La	76
Davenport, Iowa	—	Omaha, Neb	—
Dubuque, Iowa	—	Pittsburgh, Pa	—
Galveston, Texas	56	Savannah, Gia	75
Indianola	67	Shreveport, La	56
Keokuk, Iowa	—	St-Louis, Mo	—
Key West, Fla	80	St-Paul, Minn	—
La Crosse, Wis	—	Vicksburg, Miss	—
Leavenworth, Kas	—	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux les plus basses).

Augusta	21.03	Nashville, Tenn	—
Cairo, Ill	—	New Orleans	2.02
Cincinnati, O	—	Omaha, Neb	—
Davenport, I	—	Pittsburgh, Pa	—
Keokuk, Iowa	—	Shreveport, La	24.05
La Crosse, Wis	—	St-Louis, Mo	—
Leavenworth, K	—	St-Paul, Minn	—
Louisville, Ky	—	Vicksburg, Miss	—
Memphis, Tenn	—	Yankton	—

Plus haute crue du niveau des hautes eaux de 1883 1874

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au bureau de santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Thos Nahmias à Mlle Josephine Grelle.
Lieut. Wells à Mlle Betsy Homer
Louis Portuna à Mlle Jeanne Berdes
Edward Friell à Mlle Isabella Ann Baumgart ner.
Victor Heilwig à Mlle Josephine Leo.
Thomas Tennant à Mlle Allie Brown.

Naissances.

Mme Alfred J Bentigny, une fille, 25 jan.
-- James Dane, un garçon, 6 fév.
-- Pierre Jean Cambia une fille, 1 fév.
-- Leopold Rosebaum, une fille, 3 fév.
-- Michael Green, un garçon, 5 fév.
-- Joseph Tassin, une fille, 8 oct 1883.
-- Frank Burich, un garçon, 9 fév.
-- F B Pouspart, un garçon, 4 fév.
-- Geo A Mullen, une fille, 17 fév.
-- Robert Talcia, un garçon, 11 fév.
-- Geo C Chew'sy, une fille, 11 fév.
-- Ernest Tess, un garçon, 13 fév.
-- Geo Barnes, une fille, 12 janv.
-- Jérome E D'Annoy, une fille, 14 janv.

Décès.

Maud Rabecoz, 27 ans, avenue Pacifique, Algar.
Lavinia Butler, 18 ans, 181 Valette, Algar.
Lovette Edgerson, 47 ans, St-Anne et avenue Hagan.
Armastine Dorgan, 18 ans, 47 Marigny.
Joseph Walter Walton, 3 mois, 143 Deuxième.
Mary Collins, une heure, 228 Dumaine.
Joseph Edgar Verdon, 22 ans, Force, 1st St-Bernard.
Mme W H Leverich, 50 ans, 311 Constance.
Olivia Williams, 3 ans, Orléans et Rochefslave.

Voyageurs arrivés.

CITY HOTEL.

E Richmond, Washington, D C; George E Young, Robert Crosbie, Boston; F Shannon, W Muldoney, Jno Healey, Mobile; Brooks, J W Mildoney, Jno Healey, Mobile; Milt L Adams, E P Nirus, C K Exam, L F Tucker, Jno Gentner, N Y; Gentner, N Y; Gentner, J W Stiefly, J H Buford et femme, Miss; J D Smythe, Carthage, Miss; J B Maxwell, Canton, Miss; R R Jackson, Miss; S Mullin, Greenville, Miss; J P Stubbs, Lus; Z C Brown, B F Rattledge et femme, Clebourne, Tex; H H Harper, Greenville, Miss; Jacob Bonner, Natchez, Miss; Martos, Miss; M Wright, Portland, Maine; H C Duggus, St-Louis; J G Leach, Miss; J B Johnson et femme, E Nagle, Holly Spring, Miss; W J M Meek, W W Robinson, Brooklyn, Miss; S C Hewird et femme, Newburgh, N Y; J B Stern, Meadon, Miss; G W Ryter et femme, M S Tyler et femme, Kansas City; B Pasterling, La; A C Allen, St Mary.

Cour criminelle de district.—A la section A., (Juge Roman.)—Thomas Harry, accusé de vol, a été acquitté.

Lovinski Avril, prévenu de voies de fait, a été convaincu d'attaque.

Le jugement de John White et celui de Julia Stevenson, prévenus de vol—ont été remis sans fixation de date.

A la section B, [juge Baker]—Le jugement de Lawrence E. Pujans et W. H. Hunt, accusés d'avoir le 29 mai 1883, volé trente-deux balles de coton de la gare du chemin de fer Texas et Pacific, s'est terminé, hier soir, à neuf heures et demie. Le jury a prononcé un verdict de culpabilité.

Cour du recorder Ford.—Jos Scott, convaincu de filouterie; Marie Stevens, d'ivresse et de bris de paix, ont été condamnés à $25 d'amende ou trente jours de geôle de police.

E. Randolph a été envoyé à la cour criminelle de district, pour port d'armes cachées. Cautionnement de $250.

W. Cain, prévenu de méchanceté, a été requis de donner un cautionnement de $250 en attendant l'Instruction.

Albert Baisman, convaincu de bataille et de bris de paix, a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Cour du recorder Davey.—Marie Barbon, prévenue de vol, a été envoyée à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Hy. Johnson, accusé de blessures, a été requis de donner un cautionnement de $1,000 en attendant l'instruction préliminaire.

Margaret Harris, convaincue d'ivresse, de bris de paix et de langage obscène; Frank Navra, convaincu d'insultes—ont été condamnés à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police.

Alex. Thompson, accusé de n'avoir aucun moyen d'existence, a dû fournir un cautionnement de $500 pour répondre de sa comparution.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Succession William Hannon à Michael Schtiler, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Champs-Elysées Royale, Marigny et Chartres, ayant 35 pieds 9 pouces de face à la rue Champs-Elysées $1,400

Mme Thomas Malone à Thomas B. Lyons, le tiers d'un terrain et bâtisses compris entre les rues Gravier, Magasins, Tchoupitoulas et Commune, ayant 19 pieds 9 pouces de face à la rue Gravier sur 64 pieds de profondeur; un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Natchez, Magasins, Camp et Poydras $6,620

Mme Charles Jules de Lafollye et al. à Thomas Farrell, un terrain et bâtisses dans l'Ilet compris entre les rues Bourbon, Royale, Quartier et Hôpital $1,550

Conseil de Ville.—Le Conseil de Ville s'est réuni, hier soir, à sept heures, sous la présidence du maire.

Celui-ci a présenté les communications suivantes :

Rapport du trésorier.—Soumis au comité des finances.

Rapport mensuel du département de la police et des bâtisses publiques.

Une lettre du contrôleur qui annonce qu'il a fait les changements suivants parmi ses employés : Edward Peychaud, teneur de livres général, en remplacement de W. H. Allen, qui s'est démis de ses fonctions; E. A. Bozonier sous-teneur de livres, en remplacement de E. Peychaud, promu.—Référée au comité de finances.

Trois lettres de citoyens qui demandent que dans le "Sherman Gas Ordinance" il soit stipulé que les "gas mains" (tuyaux principaux) soient posés dans toutes les rues où la compagnie actuelle en a. Soumises au comité des améliorations.

Une lettre du "Conference of Charities," demandant que l'"Alms House" soit placé sous le contrôle d'un bureau de commissaires. Soumise au comité de charité.

Le comité des finances a présenté un rapport qui conclut à l'adoption de l'ordonnance qui autorise un contrat avec l'Association Sanitaire, pour recevoir les immondices et en disposer; à l'adoption de l'ordonnance qui a trait au pain et à la viande; à l'adoption de l'ordonnance relative aux réparations à faire au chemin coquillé entre le Port Espagnol et Milnebourg; à l'adoption de l'ordonnance relative au gaz de M. B. F. Sherman et autres.

Une lettre du "Southern Brewing Company" [Brasserie du Sud] qui demande le pouvoir un tuyau sous dans la rue St-Louis, jusqu'au fleuve; une de la compagnie du chemin de fer aérien, laquelle s'oppose au rapport sur le devis pour la construction du dit chemin de fer.

La considération du Sherman Gas Ordinance a été remise à une semaine, ainsi que celle de M. W. H. Hoffager, relative à la lumière électrique.

Une longue discussion a eu lieu sur l'ordonnance qui autorise l'Association Sanitaire Auxiliaire à enlever les immondices des rues et à en disposer. A la demande de M. Michaelis la considération en a été renvoyée sans fixation de date, par un vote de 19 contre 6.

Une ordonnance qui autorise des réparations à la maison de cour du cinquième district, Algar, a été adoptée.

Une ordonnance qui autorise le maire à confier à cinq citoyens le contrôle de l'"Alms House" a été adoptée.

Une ordonnance qui alloue $42,800 pour les réparations à faire aux machines à desséchement et pour nettoyer les canaux, a été soumise au commissaire du département des travaux publics, au voyer de la ville et au comité de desséchement.

Une ordonnance qui autorise un contrat avec M. Laffitte aîné pour la fourniture du pain aux institutions de la ville durant trois mois, a été adoptée.

Le rapport du commissaire du département des travaux publics, du voyer de la ville et du président du comité des rues et débarcadères, sur les devis pour la construction du chemin de fer aérien, a été lu.

Le comité recommande que les travaux soient exécutés directement au-dessus des voies actuelles. Il approuve certaines parties des travaux à faire et en désapprouve d'autres.

Après discussion le rapport du comité est la lettre de la compagnie du chemin de fer aérien ont été soumis à l'avocat de la ville.

Le Conseil s'est ajourné à mercredi prochain.

Un campement à l'Hôtel St.-Louis.—On sait que M. Rivers s'est dernièrement rendu locataire de l'Hôtel St.-Louis pour un assez grand nombre d'années, en attendant qu'un acte de la législature lui permette d'en acquérir la pleine propriété. Dès le lendemain de la signature du bail les travaux de réparation commençaient.

Il y avait tout d'abord, un premier nettoyage à opérer; et ce n'était pas une petite affaire. On ne peut se faire une idée de l'état de misère, de délabrement où le gouvernement avait laissé ce splendide et malheureux hôtel. Grâce à Dieu, il est tombé en bonnes mains, et il va, dans quelques mois, se relever, plus brillant que jamais.

En attendant, M. Rivers a eu une fort heureuse idée. Nous voici à la veille du Mardi Gras, époque où les étrangers affluent à la Nouvelle-Orléans. De plus, par le plus rare des hasards, nos fêtes, déjà splendides par elles-mêmes, vont être relevées, cette année, par une grande et imposante cérémonie patriotique, l'inauguration de la statue du gén. Lee qui aura lieu, le jour de l'anniversaire de la Naissance de Washington, qui tombe le quatre jours avant le Mardi-Gras, samedi prochain. A coup sûr, on ne pouvait faire un plus heureux rapprochement qu'entre ces deux grands patriotes. Après le père de la Patrie, le fondateur de la République américaine, nous ne connaissons pas, dans notre histoire, de figure plus pure, plus glorieuse que celle de Lee. A cette fête, plusieurs corps de milice du Nord et des Etats du centre viennent prendre part, entr'autres, le superbe Cinquième Régiment du Maine. Il va donc y avoir 3000 hommes.

M. Rivers a eu l'idée de donner à tous ces braves l'hospitalité, une hospitalité toute militaire, dans l'Hôtel St-Louis. Il a fait nettoyer et laver, il a rendu habitables les anciens salons de l'édifice, transformés, depuis, en salle des délibérations de la Chambre des Représentants; l'ancienne salle à manger qui a conservé de nombreuses traces de sa splendeur d'autrefois, ainsi que la salle du premier étage de la rotonde, où siégeait encore, l'an dernier, le Sénat.

Il y a fait étendre de vastes toiles sur le parquet; puis, trois à quatre cents larges soumiers y ont été placés, les uns à côté des autres. Chaque soldat y a son petit mobilier, où il peut déposer son uniforme et ses effets de toilette. Au milieu, sans doute, seront groupés en faisceaux les armes de chacun d'eux

Au-dessus sont établies des chambres, petites et grandes, gracieusement et élégamment tapissées, et ornées d'un mobilier un peu plus luxueux. C'est là, croyons-nous, que sera installé l'état-major.

Quand, samedi prochain, le Cinquième Régiment sera logé dans l'Hôtel, les salles offriront un spectacle curieux, celui d'un véritable campement, commode et confortable.

Nous félicitons M Rivers de cette façon toute militaire, toute chevaleresque, de prendre publiquement possession de l'Hôtel St-Louis. Pendant quelques jours, les braves marylandais vont donner un peu d'animation au quartier français. Ce sera un avant-goût de la vie exubérante qui y régnera, l'hiver prochain.

Les préparatifs seront achevés, demain ou après-demain; nous en avons pour garant le mouvement, l'activité des cent ou cent cinquante ouvriers qui remplissent, à l'heure qu'il est, l'Hôtel de leurs allées et venues et du bruit de leurs marteaux.

Incendie.—Hier soir, à onze heures un incendie a éclaté dans une maison Nos 458 et 458 1/2 de la rue des Remparts, propriété de Mme Sebastien et occupée, d'un côté par M. John Zimmerman et de l'autre par M. Ruth. La bâtisse a été détruite; elle est assurée pour $2.500.

Une alarme a été promptement sonnée de la boîte No 42 au marché Dryades, mais le vent était si fort qu'avant l'arrivée des pompiers plusieurs maisons avaient été consumées. A peine les personnes qui les habitaient ont-elles eu le temps d'en sortir.

Vu l'heure avancée à laquelle nous revenons du feu, il nous est impossible d'entrer dans des détails; qu'il nous suffise de dire que la maison No 460 de la rue Dryades, celle du coin des rues Terpsichore et Remparts, celle No 266 de la rue Melpomène, celle Nos 268 et 270 de la même rue ont été détruites à l'exception de la dernière qui a été fortement endommagée.

La maison haute en bois No 459 de la rue des Remparts; celle du coin des rues Remparts et Terpsichore, côté est, celle No 337 de la même rue ont été sérieusement atteintes.

La perte qui est de $19,000, est couverte par des assurances.

Paraphernaux.—A. Marshall, matelot, était, hier, à une heure et demie, dans un canot au pied de la rue Adèle. Le courant a jeté l'embarcation sous un chaland de charbon et M. Marshall est tombé dans le fleuve et s'est noyé.

—M. Théodore Schanabel, domicilié au No 8 de la rue Dumaine, a été détroussé, hier matin, à une heure, au moment où il allait entrer chez lui, par deux hommes qui lui ont enlevé une montre valant six piastres et deux piastres trente-cinq sous en monnaie.

—Margaret Reed, c. est morte, subitement, au No 251 1/2 de la rue Dryades.

—MM. Charles Wichley et Philippe Wher ont été attaqués et battus par quatre hommes, au coin des rues Magasins et Troisième.

—Des malfaiteurs ont brisé nos dépêches des bureaux de la compagnie d'assurance Lafayette, rue des Magasins près Jackson.

Etrangers! Etrangers! Allez à l'Etoile Rouge.

Le *Figaro*, du 2 février, donne la nouvelle suivante :

Hier, M. Maurice Richard, ancien ministre, a présenté au prince Napoléon une quarantaine de délégués des comités révisionnistes napoléonniens de Paris. Ces délégués venaient solliciter l'assentiment du prince à l'organisation d'une réunion révisionniste qui se tiendrait à Paris pour affirmer la politique jérômiste.

Le prince Jérôme a accueilli les délégués avec beaucoup de bonne grâce et leur a répondu par des déclarations dont il nous semble intéressant de résumer le sens.

Le prince, sans revenir sur des incidents que tout le monde connaît, s'affirme à nos interlocuteurs qu'un accord parfait existe dans sa famille. On sait, en effet, que le prince revient de Monaco, où il a passé quelques jours avec sa femme, qu'il n'avait pas vue depuis assez longtemps, et son fils le prince Victor.

La plus grande maison de chaussures (détail) c'est l'Etoile Rouge.

Il paraît qu'à Londres on rencontre par jour plus de deux cents personnes qui perdent leur parapluie, mais qu'en revanche on ne rencontre jamais personne qui en ait trouvé un.

Voici cependant un moyen excellent—recommandé par un bohême faoétieux—de se procurer un rédard sans avoir besoin de recourir au marchand de parapluies :

Pendant une averse, vous vous mettez sous une porte et vous attendez tranquillement l'approche de la première personne qui se présente ornée d'un parapluie. Vous l'abordez poliment et lui dites :

—Pardon, monsieur, vous avez mon parapluie.

Neuf fois sur dix, la personne interpellée se hâtera de vous tendre le parapluie, car elle se sans pas au juste si c'est à vous qu'elle l'a pris!

Souvenir de la grève :

Un monsieur descend de fiacre avec sa femme et son petit garçon.

Le cocher—presque un gamin, car, à cette époque, montait sur un siège qui venait—lui répond d'un ton où l'on ne sentait pas cependant trop de colère :

—Eh! va donc, espèce d'empaté, avec ta Gothon et ton petit raté!

Le monsieur brandit sa canne.

Le jeune cocher, rougissant, se penche et lui montre, ouvert, un petit agenda crasseux et manuscrit, évidemment un don de l'amitié d'un vidangeur.

—Voyez plutôt, bourgeois, si ce n'est pas là ce qu'il faut dire quand le pourboire est de moins de six sous!

DEPECHES Télégraphiques

—Les dépêches sont peu nombreuses aujourd'hui. Il faut probablement attribuer ce ralentissement de la transmission télégraphique à l'état troublé de l'atmosphère, au vent d'orage qui soufflait hier sur divers points du pays.

FRANCE.

Traité de commerce entre la France et l'Angleterre.

Paris, 19—A un banquet donné hier soir par la Chambre de Commerce, on a exprimé l'espoir que les négociations seraient reprises pour un traité de commerce avec l'Angleterre.

Les Etats-Unis et l'Allemagne.

Paris, 19 fév—Le journal News publie une dépêche de Berlin qui affirme que les citoyens allemands naturalisés, qui retournent en Allemagne, sont encore rigoureusement soumis au service militaire. La même dépêche ajoute que le ministère des affaires étrangères d'Allemagne écarte le ministre des Etats-Unis, M. Sargent, et conduit directement les négociations de Washington.

Massacre des chrétiens.

Paris, 10—Beaucoup de chrétiens ont été massacrés à l'Annam depuis le commencement de janvier. Le ministre de la guerre est impliqué dans ce crime des massacres.

Le vice-roi Chinois, avant la prise de Sontay, avait ordonné aux Pavillons Noirs d'assassiner tous les chrétiens qui se trouvent dans la ville.

Le géni Gordon et le trafic d'esclaves.

Le Caire, 19—Le géni Gordon a toujours maintenu qu'il serait impossible de détruire l'esclavage par des opérations militaires au Soudan. De telles tentatives rendent seulement le trafic d'esclaves plus difficile et par conséquent plus cruel, et est une cause de guerre perpétuelle.

Officier anglais sous arrêt.

Le Caire, 19—L'officier anglais qui a insulté le drapeau italien, a été renvoyé sous arrêt de Suez, où il se trouvait avec son régiment.

Troupes anglaises envoyées au Soudan.

Londres 19—Un bataillon d'infanterie et un bataillon d'artillerie stationnés à Malte, ont reçu l'ordre de se rendre immédiatement en Egypte.

Une sortie de Tokar.

Souakim, 19 fév—Des avis reçus de Tokar rapportent que deux cents hommes de la garnison ont fait une sortie et ont attaqué l'ennemi, lui tuant et blessant plusieurs de ses hommes. Un grand nombre de bestiaux et de chameaux ont aussi été pris.

L'influence du Géni. Gordon.

Le Caire, 19 fév—L'influence du général Gordon est si grande, qu'il n'existe plus de craintes relativement à la sûreté de la garnison et des habitants de Khartoum.

Mouvement pour obtenir une convention en faveur des droits d'auteurs avec l'Amérique.

Londres, 10—Un grand nombre d'auteurs ont organisé une compagnie afin d'obtenir une convention qui assurerait relativement aux droits d'auteurs.

Le cardinal Manning, Walter Besant, Comyns Carr et Herman Marival étaient présents. Il a été décidé de convoquer une assemblée publique.

Fin de la grève des tisserands.

Londres, 19—La grève des tisserands à Lancashire est terminée.

Soumission des Turcomans.

Londres, 19—Un correspondant de Vienne écrit : Un homme d'Etat persan rapporte que les Turcomans qui habitent toute l'Asie centrale que les Russes conduiraient les tribus guerrières dans les riches plaines de l'Inde, aussitôt que l'Angleterre serait engagée dans un différend. Cette rumeur a plus contribué à la soumission des Turcomans que toute l'habileté des généraux russes.

Le correspondant ajoute que la Russie se sert des Afghans comme avant-garde.

Félicitations du Pape.

Rome, 19—Le Pape a félicité le Roi Humbert d'avoir échappé aux assassins.

Saisie d'imprimeries.

Vienne, 19—La police a saisi plusieurs imprimeries révolutionnaires dans les faubourgs de la ville.

Mort du vicomte Dumonsel.

Londres, 19—Le vicomte Théodore Achille Louis Dumonsel, auteur de quelques ouvrages scientifiques et membre de l'Institut français, vient de mourir.

L'armée anglaise en Egypte.

Londres, 19—Conformément à la requête de Sir Evelyn Baring aux représentants anglais au Caire, le gouvernement a décidé de renforcer l'armée d'occupation anglaise en Egypte.

WASHINGTON.

Nominations confirmées.

Expédition de secours Greeley

Washington, 19—Les nominations suivantes ont été confirmées : M. John Coburn, de l'Indiana, juge associé de la cour suprême à Montana; Max Weber, de New-York, consul à Nantes; H. B. Trieste, district de Colombie, consul à Mozambique.

Le gouvernement anglais a offert au gouvernement des Etats-Unis le steamer Alert pour faire partie de l'expédition de secours Greeley.

CONGRES.

Chambre.

Washington, 19—Ce matin, il y a eu une grande excitation au sujet de la tentative de Hiscock qui voulait faire lire son bill tandis que les démocrates s'y opposaient énergiquement. Il a fallu avoir recours au sergent d'armes pour rétablir l'ordre.

A 6 heures une motion a été faite révoquant tous congés donnés pour aujourd'hui, et à 8:15, un quorum a été obtenu.

Le bill de M. Hewitt relativement à la pension des vétérans du Mexique sera débattu le 21. La chambre s'est ajournée à 9:15 ce matin jusqu'à mercredi, après avoir été en session toute la nuit.

Les restes du général Ord.

Washington, 19 fév—Le corps du général Ord est attendu en cette ville le 27. Les troupes des Etats-Unis de la caserne de Washington, sous le commandement du général Axres, escorteront les restes à Oak Hill.

Le ministre Hunt.

Les restes du lieut. De Long.

Washington, 19—Le Département d'Etat a reçu une dépêche qui annonce que le ministre Hunt est très gravement malade.

Le secrétaire Chandler, le ministre Russe et autres officiers des département de la marine partent demain pour New-York pour recevoir les restes du Lieut. De Long et de ses compagnons de l'expédition de la Jeannette.

Rex et sa flottille à proximité de la côte du Sud.

Cap Hatteras, N. C., mardi, 19 fév, 1884, 10 h. P. M.—Un des plus étranges spectacles a eu lieu, cette après-midi, entre 6 et 7 heures. Tout l'horizon du côté de l'Orient était étincelant; de temps à autre il avait les couleurs de l'arc-en-ciel, parfois il était d'un beau vert, d'un jaune ou d'un violet éclatant. Quelquefois le ciel s'obscurcissait et l'on pouvait observer trois, cinq et même sept lumières argentées ressemblant à des comètes, qui semblaient se mouvoir dans une direction sud-ouest vers le Cap Lookout. Les habitants de cet endroit croient que c'est la lumière du Nord; quelques-uns présument que c'est le reflet du soleil couchant sur les banquises en dérive; d'autres, et c'est l'idée la plus plausible, disent que ce spectacle qui ressemble à un feu de Bengale, est produit par la flotte de Sa Majesté Rex faisant vapeur contre le courant du Golfe vers le Sud.

Au moment où j'envoie cette dépêche, le phénomène a entièrement disparu. La nuit est belle, le ciel étoilé, la mer calme et une brise délicieuse souffle en ce moment.

ACHEE HA YAM,
Gardien du Phare.

Crue des eaux.

Evansville, Ind. 19 fév—La rivière a monté d'un quart de pouce de minuit à 6 A. M. Elle a atteint maintenant 4.9 pieds.

Wall street.

New-York, 19—Les valeurs ont ouvert fermes et à la hausse. Le Union Pacific est monté de 1/8 à 5/8 pour cent, puis est tombé subséquemment 1/4 à 1 3/8 pour cent. Le Delaware & Hudson Coal Co a déclaré un dividende de 1 3/4 pour cent payable le 10 mars

L'enquête Billup.

New York, 19—Un comité du New York Cotton Exchange fait une enquête sur les fraudes alléguées dans les transactions de J. P. Billup & Cie., facteurs de coton, qui ont fait faillite. Le comité refuse de rendre public son rapport avant de l'avoir présenté au Board. L'enquête a été instituée à la demande de M. Billup.

Marchés Etrangers.

Liverpool, 19 fév—midi—Coton, demande modérée qui est facilement suppléé. Ventes 8,000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation; Middling Uplands 5 13/16d. Middling Orléans 5 15/16d.

Futurs calmes; Uplands Low Middling classe, livraison en février, et mars 5 50/64d, mars et avril 5 52/64d, avril et mai 5 58/64 à 5 57/64, mai et juin 5 62/64, juin et juillet 6 3/64, juillet et août 6 6/64, août et septembre 6 10/64d.

Liverpool, 19, 1:30 P. M.—Coton sans changement. Ventes de coton américain 6700 balles.

Liverpool, 15, 3:30 p m—Futurs, livraison en février et mars 5 49/64, juin et juillet 6 2/64d, aout et septembre 6 9/64d à 6 8/64d

Argent, Stocks, etc.

New-York, 19—Bons des Etats-Unis: 3's à 100 1/4, 4 1/2's à 114 1/4; 4's 123 7/8; Pacific 6's de 1895,—129.

New-York, 19, soir—Argent facile à 1 1/2 à 2, Prime commercial paper 4 à 5 1/2. Change sterling—banquiers fermes—long 4.83 3/4, à vue 4.89.

PASSES.

Port Eads, 19, midi—Vent du sud-ouest.
Arrivé: à 7:30 a m, steamship anglais Redwater, capitaine Tom, de Messine via Palermo et Valence, à A. K. Miller & Co;
Hier soir, steamship espagnol Navarro, capt Aldecoea, en 3 jours de Cienfuegos à A. K. Miller & Co.
A 8 a m, steamship B B Ward, Jr, capitaine Pitanet de Boston à S Ocen.
Navire anglais Nyi-ghan, capitaine Levitt, en 58 jours de Dunkerque, à A K Miller & Co, pour ordres.
Pas de départs.

Port Eads, 19, 6 p m—Vent du sud-ouest.
Arrivé: navire anglais Onsota, capitaine Jones, en 42 jours, de Rio de Janeiro, à Hall & Vaughan.
Barque norvégienne Viva, capitaine Christianson, sur lest, au capitaine.
Pas de départs.

FLEUVE ET RIVIERES.

Vicksburg, Miss, 19—Parti: Arkansas City à 11 a m pour St Louis, City of Baton Rouge de New-Orléans, à 5 heures après-midi pour Nlle Orléans. Très fort vent toute la journée; pluie ce matin.

L'agence Fabra, de Madrid, publie la note suivante :

Le nombre des Européens étrangers ont attribué à M. le comte de Paris des démarches politiques pendant son séjour en Espagne. Nous pouvons affirmer que M. le comte de Paris, pendant son court séjour à Madrid, n'a pas entretenu une seule fois le roi Alphonse de la politique espagnole.

Dialogue conjugal :

L'épouse, mélancoliquement.—Il faudra nous séparer un jour.....

Le mari, étonné.—Pourquoi donc?

La femme, résignée—Ne sommes-nous pas tous mortels?

Le mari, résolu.—Eh bien! si l'un de nous meurt, j'irai me retirer à la campagne.

UN APPEL

Au Clergé et aux Fidèles des Etats-Unis.

La mort de Sa Grandeur Monseigneur Napoléon Joseph Perché a laissé le Diocèse de la Nouvelle-Orléans dans un grand embarras.

Par son testament, notre Vénérable Archevêque a constitué la Corporation de l'Eglise Catholique Romaine du Diocèse sa légataire universelle. La Corporation désire accepter ce legs purement et simplement, c'est-à-dire sans condition; mais elle doit, en même temps, ouvrir les yeux sur les conséquences de son acceptation.

Presque tous les biens-fonds ou immeubles de l'Eglise Catholique, en Louisiane, sont au nom de feu l'Archevêque. L'acceptation du legs universel fait par lui obligerait par conséquent la Corporation à payer toutes les dettes contractées par lui, soit comme Chef de l'Eglise ou Président de la Corporation, soit comme individu, pendant le cours de son administration épiscopale.

Or, ces dettes s'élèvent aujourd'hui à quatre-cent-mille piastres; une moitié de cette somme énorme est dûe en Europe, et l'autre moitié aux Etats-Unis. Plusieurs des comptes et billets sont, il est vrai, des obligations personnelles du notre feu Archevêque; mais aucune distinction ne doit être faite dans les diverses réclamations. Les dettes personnelles de Mgr Perché sont la conséquence d'une charité sans bornes, qui donnait même ce qu'elle n'avait pas.

La Corporation de ce Diocèse désire honorer toute la dette, sans diminution. Si la Corporation, en faillite, ne peut s'accorder avec les principes et l'esprit de l'Eglise Catholique.

Mais la Corporation ne peut, seule, supporter ce poids énorme. Elle ne peut avec ses seules ressources éteindre la dette. Pour cette œuvre, qui intéresse l'honneur de l'Eglise et le bien de la religion, elle a besoin du secours du Clergé et des Fidèles de cet Etat et de l'Union entière.

Déjà, on a beaucoup fait. Il y a quatre ans, quand Mgr F. X. Leray, coadjuteur et administrateur, a pris charge des affaires temporelles du Diocèse, la dette était bien plus forte qu'aujourd'hui. Grâce à ses efforts incessants, à la réduction volontaire du taux de l'intérêt de la part des porteurs de bons résidant en Europe, et aux donations spontanées de quelques catholiques, dans diverses occasions, la dette a été réduite de plus de cent cinquante mille piastres.

Mais, malgré cette réduction, la dette diocésaine est encore de quatre-cent-mille piastres, somme qui est dû plus haut. C'est pourquoi, un appel est adressé au secours généreux du Clergé et des Fidèles, dans tous les Etats-Unis, pour aider le Diocèse à sortir de son pénible embarras.

Que tous, par conséquent, prêtres, laïques, ou âmes charitables—que tous ceux qui ont à cœur l'honneur de notre Eglise, et son développement en ce pays, répondent à cet appel. Que chacun donne, selon ses moyens : l'obole du pauvre sera reçue avec autant de reconnaissance que le don du riche.

En faisant cet appel, il convient d'annoncer qu'aucune autre souscription ne sera autorisée par le Diocèse.

Les contributions peuvent être remises en argent, ou par chèques sur les diverses banques des Etats-Unis, ou par mandats sur la poste. Elles doivent être adressées à sa Grandeur Mgr F. X. Leray, archevêque élu, ou à M. John Connelly, agent fiscal, à l'Archevêché de la Nouvelle-Orléans, ou à messieurs P. E Théard & Sons, avocats du Diocèse, No 54, rue du Camp, Nouvelle-Orléans, Louisiane. Nulle autre personne n'est autorisée à collecter pour ce Diocèse.

Tout argent autre reçu par collecteurs non spécial, qui sera déposé dans l'une des Banques de la Nouvelle-Orléans. L'agent fiscal et les avocats sus nommés publieront le samedi de chaque semaine un état donnant les noms des donateurs et les sommes données par eux. Cet état sera attesté et contresigné par le Caissier de la Banque choisie comme dépositaire; et plus tard l'emploi de ces sommes sera officiellement annoncé.

† FRANCIS X. LERAY,
L. A. CHASSE,
PAUL E. THEARD,
Exécuteurs testamentaires de Mgr Perché.

Conseil des administrateurs de la société de l'Eglise Catholique Romaine du Diocèse de la Nouvelle-Orléans.

A sa séance du 25 janvier 1884, le Conseil des administrateurs de cette Corporation a adopté à l'unanimité la résolution suivante :

Résolu que l'Appel au Clergé et aux Fidèles préparé par les Exécuteurs testamentaires de Mgr N. J. Perché soit approuvé et sanctionné par cette Corporation; et que la publication de cet Appel dans les journaux des Etats Unis soit autorisée, pourvu qu'elle le soit *gratis*, ou sans frais,

Pour copie conforme.

EUG. FRAEBING,
Secrétaire

Nouvelle-Orléans, ce 31 janvier 1884.

☞ Les journaux des Etats-Unis, publiés en langue française, sont priés de reproduire *gratis* l'appel ci-dessus.

HOSTETTER'S
CELEBRATED
STOMACH
BITTERS
est le prédécesseur de l'énergie physique, adopté par les infirmités de la vieillesse et bien la convalescence. En vente chez tous les pharmaciens et marchands.

Ligne de la rue Carondelet.

Station de départ : rue du Canal, près de la Levée. Passant par Du Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette Retour : De l'Avenue Lafayette à Bon Enfants, de Bons Enfants aux Champs Elysées à Claiborne, de Claiborne (derrière voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est le rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portent cette inscription "Canal and Common street," partant également du pied de la rue Canal, qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils nouvellement ensuite cette dernière rue jusqu'à Common, puis Common jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Common, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ : Rue du Canal près de la Levée. Parcours : Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Conseil, Conseil à la station entre Tonti et Rocheblave. Retour : Commune Claiborne, Claiborne à Poydras, Poydras à Camp, Camp à Poydras, Poydras à Valter Robert à Canal.

ATHENEE LOUISIANAIS

CONCOURS LITTERAIRE DE 1883

L'Athénée, réuni en séance spéciale, le 29 juin, a adopté les dispositions suivantes pour le concours de 1883 :

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, l'une comprenant les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juillet 1883, jusqu'au 15 février 1884 inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 16 février; il seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier régé, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 20 pages,

Chaque manuscrit sera rem s sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Il est laissé à la discrétion du comité d'examen "d'ouvrir les lettres des candidats qui auront mérité les médailles, pour assurer s'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenables

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

Les présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux disp